



www.ainhabitat.fr
04.74.22.80.80

DÉPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE DE
BÂGÉ-DOMMARTIN
"Lotissement le Pré Balichard"

autorisé par le Permis d'Aménager n° PA 001 025 24 D0003
délivré le 28 octobre 2024

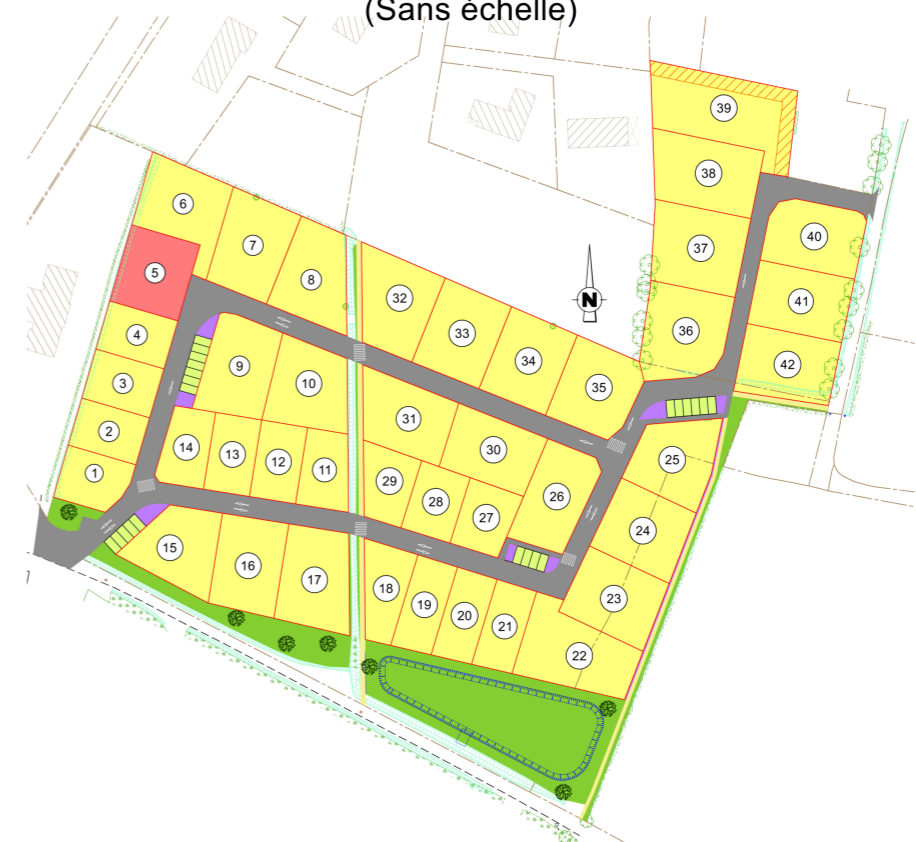
PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Lot n°5
474 m² environ

REFERENCES CADASTRALES :
Lieu dit :
Section et Parcelle :

Surface de plancher maximale constructible attribuée au lot n°5 conformément au dossier de permis d'aménager : 200 m²

Plan de situation (Sans échelle)



Référence : 23B-0612Z

Version	Date	Commentaires
0	06.01.2025	

Echelle: 1/250

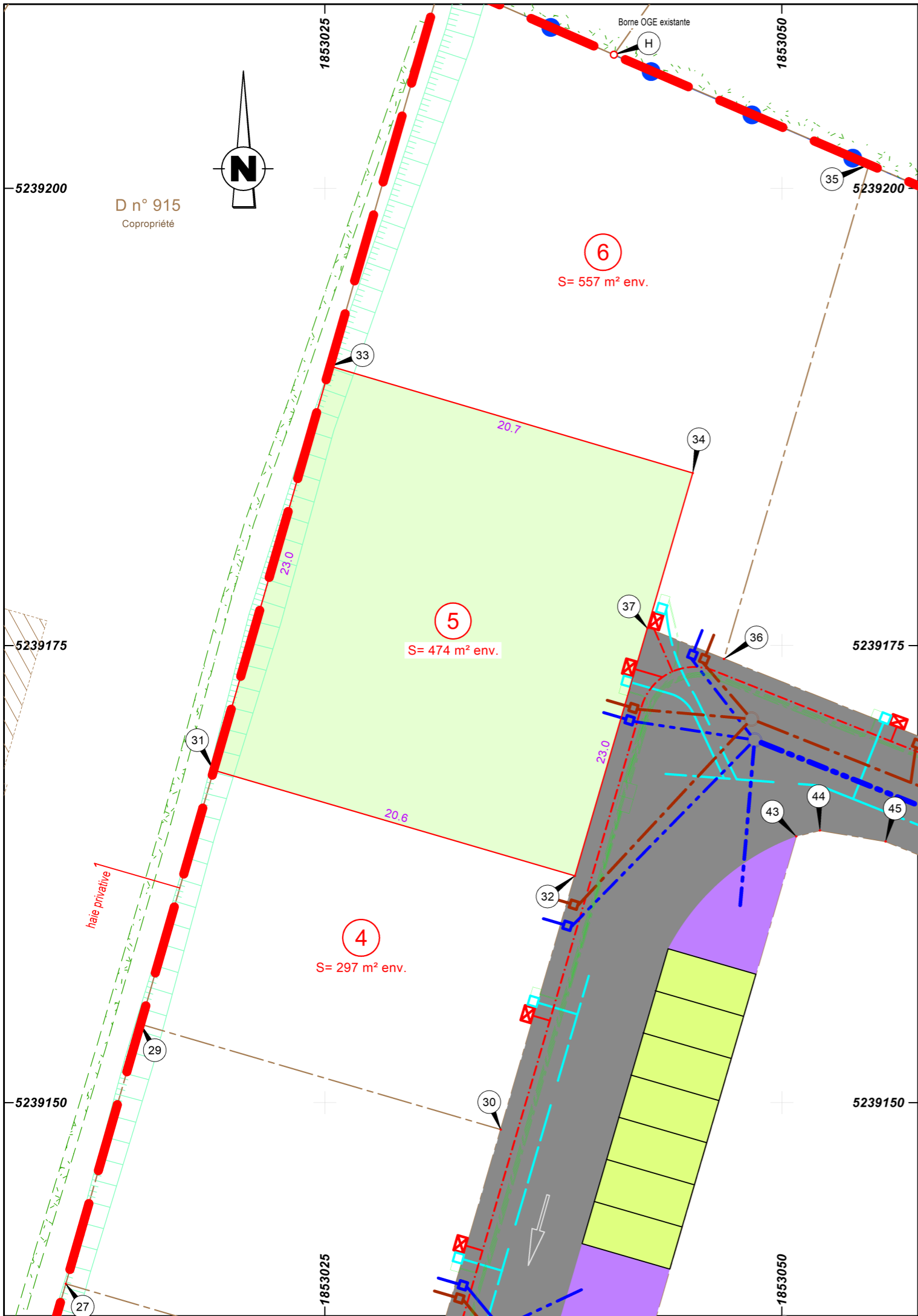
Berthet Liogier Caulfuty

géomètres-experts - urbanistes - ingénieurs VRD
paysagistes - environnementalistes
experts en économie immobilière et foncière

41 boulevard Voltaire
01000 BOURG-EN-BRESSE

Tél : 04.74.21.99.80
E-mail : blc.contact@blc-ge.com

	Nom
Terrain	NM
Bureau	NM
Contrôlé par	CL



RATTACHEMENTS :

Planimétrie : Système de projection planimétrique RGF93-CC46 approché,
Défini par système GPS.

Altimétrie : Système d'altitude normale NGF-IGN 69 approché,
Défini par système GPS.

NOTA :

- L'application graphique des limites cadastrales ne constitue pas une délimitation périmétrique de la propriété et ne saurait engager la responsabilité du Géomètre-Expert sur ce point.

- Les éléments de viabilité (réseaux) figurant au plan sont donnés à titre indicatif. Ils seront définitifs après réalisation du récolement des travaux réalisés.

La surface et la cotation des lots sont provisoires. Elles deviendront définitives suite au bornage après travaux.

LEGENDE

- Périmètre
- Lots
- Voirie (enrobé)
- Cheminements (sablé stabilisé)
- Stationnements (dalles en béton gravillonnées)
- Espaces verts (pelouse)
- Espaces verts (vivaces)
- Arbres plantés par l'aménageur
- Zone non aedificandi (4m de large)
- Emprises des anciennes lagunes remblayées
- Eau potable
- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Electricité
- Téléphone/fibre